



25/10/2017

PRIME DE FIN D'ANNEE 2017

Le 24 octobre dernier, le syndicat Force Ouvrière d'HMP a participé à la réunion de négociation concernant la prime de fin d'année. Lors de cette rencontre **Force Ouvrière** a proposé à la Direction Générale d'augmenter cette prime à hauteur de 30 €.

La Direction Générale n'a pas accepté notre proposition compte tenu de l'incertitude du projet de loi de finances 2018 dans son article 52. L'adoption en l'état de cet article va générer une perte financière pour HMP d'environ 6 million €. **La Direction générale a fait une première proposition de 11 €.**

Force Ouvrière a accepté la contre proposition de la Direction Générale à savoir : une augmentation de 20 €.

Force Ouvrière agit, plus que jamais, pour le maintien de notre cadre social et notamment la revalorisation de nos rémunérations et de nos primes.

ANNEE	2016	2017
PRIME TOTALE	1502 €	1522 €
Partie fixe	751 €	761 €
Partie modulable	751 €	761 €

Rappel pour les salariés OPH (droit privé) :

Comme chaque année, le montant brut de cette prime de fin d'année sera majoré, soit environ 1654€ (827 € PF, 827€ PV), car les charges salariales sont plus élevées pour les salariés OPH que pour les Fonctionnaires.

Les retenues ne s'effectuent qu'à partir du 4^{ème} jour de maladie dans la limite de 30 jours et au-delà seule la partie fixe est versée.

La prime sera versée sur le salaire de novembre 2017.

Force Ouvrière, fidèle à sa tradition et à ses engagements, poursuit son action en faveur du Personnel d'H.M.P. pour l'amélioration de sa rémunération.

Retrouvez ce tract et toute l'actualité sur notre site www.fohmp.fr

Pour le Bureau
Jean-Jacques BAGHDIKIAN